

# Simplifiez-vous la vie

Pour bénéficier de la facilité offerte par le prélèvement automatique par banque, remplissez les deux coupons ci-dessous, joignez une copie de votre RIB (complet) et retournez-les à la

MAIRIE de Païta  
BP 7 – 98890 PAITA

NUMERO D'EMETTEUR : 461900

## DEMANDE DE PRELEVEMENT

Nom et Prénom du redevable : .....

.....

Adresse : .....

Monsieur le Maire  
de la Ville de Païta  
B.P. 7 - 98890 - PAÏTA

Monsieur le Maire,

Je vous prie de bien vouloir, à partir de la réception de la présente, prélever en faveur de la Ville de Païta, par le débit de mon compte noté ci-dessous, le montant des créances qui sont dues au titre de la redevance d'enlèvement des déchets ménagers

NOM DU TITULAIRE DU COMPTE : .....

Nom et prénom de l'abonné à la redevance d'enlèvement des déchets ménagers : .....

Il est bien entendu que la banque (ou CCP) n'aura pas à m'adresser d'avis d'exécution et qu'en cas de litige, je réglerai le différent directement avec la Mairie.

Les présentes instructions sont valables jusqu'à révocation de ma part.

Code Etablissement	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé RIP ou RIB
_____	_____	_____	_____

à Païta, le .....  
Signature

## AUTORISATION DE PRELEVEMENT

NUMERO D'EMETTEUR : 461900

Nom et Prénom de l'abonné à la redevance d'enlèvement des déchets

ménagers : .....

.....

Adresse : .....

Monsieur le Directeur de (1)

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir débiter mon compte noté ci-dessous, le montant de toutes les créances qui seront établies par la mairie de Païta en règlement de la redevance trimestrielle d'enlèvement des déchets ménagers

NOM DU TITULAIRE DU COMPTE : .....

Il est bien entendu que votre responsabilité ne saurait être mise en cause à l'occasion de ces opérations et que vous n'aurez pas à m'aviser de leur exécution.

Les présentes instructions sont valables jusqu'à révocation de ma part.

Code Etablissement	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé RIP ou RIB
_____	_____	_____	_____

à Païta, le .....  
Signature

### **PLUS D'ENVOI A POSTER**

Sur autorisation de votre part, votre banque prélève automatiquement les redevances mensuelles de cantine, de garderie et/ou trimestrielles de transport scolaire.

### **VOUS GARDEZ LE C|ONTROLE TOTAL DE VOS REGLEMENTS**

Sur autorisation de votre part, votre banque prélève automatiquement vos factures d'ordures ménagères chaque trimestre.

Ainsi, vous avez tout le temps de vous assurer que votre compte sera approvisionné.

Si vous aviez un jour, un doute sur une facture, vous auriez la possibilité de faire suspendre le prélèvement.

Il vous suffira d'en faire la demande à la Mairie de Païta qui fera le nécessaire.

### **VOUS POUVEZ ANNULER A TOUT MOMENT**

votre autorisation de prélèvement automatique par simple avis à la Mairie de Païta. Cette annulation est gratuite.

### **SANS FRAIS ET SANS SURPRISE**

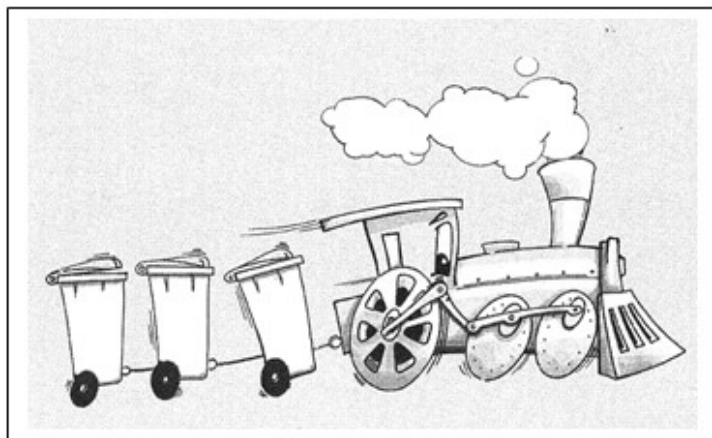
Toutes les opérations sont gratuites, et s'il survenait une erreur, vous seriez immédiatement remboursé dans les meilleurs délais.

# ***Le prélèvement automatique par banque***

*un moyen de paiement pratique,*

*sûr*

*sans frais.*



MAIRIE DE PAITA  
Régie recettes  
Tel 35 21 11 ou 35 21 27  
[regie@ville-paita.nc](mailto:regie@ville-paita.nc)